NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9310110 - Plaine des Maures

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9310110

1.3 Appellation du site

Plaine des Maures

1.4 Date de compilation

30/11/1998

1.5 Date d'actualisation

10/08/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote-d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345533

Explication(s) :

MAJ 2003-01 : actualisation listes espèces selon DOCOB (terrain en 2002). MAJ 2015-08 : conversion surface en lamb93. Actualisation listes espèces selon datas LPO 2014 et selon plan de gestion RNN 2015. MAJ 2017-08 : actu espèces selon bases régionales (silene + faune-paca).

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,40417°

Latitude : 43,35778°

2.2 Superficie totale

4526 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
83	Var	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
83031	CANNET-DES-MAURES
83063	GARDE-FREINET
83073	LUC
83075	MAYONS
83148	VIDAUBAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A017	*Phalacrocorax carbo*	w	10	30	i	C	P	C	B	C	C
B	A021	*Botaurus stellaris*	c			i	R	DD	D			
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r	1	5	p	P	M	C	B	C	B
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	c			i	R	DD	D			
B	A026	*Egretta garzetta*	c			i	R	DD	D			
B	A028	*Ardea cinerea*	p	0	5	p	C	P	C	B	C	C
B	A029	*Ardea purpurea*	c			i	R	DD	D			
B	A052	*Anas crecca*	w	0	10	i	R	P	C	B	C	C
B	A053	*Anas platyrhynchos*	p	5	10	p	C	P	C	B	C	C

B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	2	p	P	M	D			
B	A073	*Milvus migrans*	r	20	25	p	P	M	C	A	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	w	1	10	i		P	C	B	C	C
B	A080	*Circaetus gallicus*	c			i	R	P	C	B	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	w			i	R	DD	D			
B	A081	*Circus aeruginosus*	c			i	R	DD	D			
B	A082	*Circus cyaneus*	w			i	R	DD	D			
B	A091	*Aquila chrysaetos*	c	1	5	i	P	P	C	B	C	B
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	0	1	i	V	P	D			
B	A097	*Falco vespertinus*	c			i	V	DD	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	c			i	R	DD	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	p			i	R	DD	D			
B	A123	*Gallinula chloropus*	p	5	10	p	C	P	C	B	C	C
B	A125	*Fulica atra*	w	0	10	i	R	P	D			
B	A131	*Himantopus himantopus*	c	10	20	i	R	P	D			
B	A153	*Gallinago gallinago*	w			i	V	DD	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	w			i	R	DD	D			
B	A165	*Tringa ochropus*	c	0	10	i	R	P	D			
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	30	60	p	P	M	C	A	C	A
B	A229	*Alcedo atthis*	p	5	10	p	P	M	C	C	C	C
B	A231	*Coracias garrulus*	r	10	15	p	P	M	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	p	50	100	p	C	P	C	A	C	A
B	A255	*Anthus campestris*	r	10	50	p	P	P	C	B	C	B

B	A302	*Sylvia undata*	p	100	500	p	P	P	C	A	C	A
B	A338	*Lanius collurio*	r	15	20	p	P	M	C	B	C	B
B	A339	*Lanius minor*	c			i	V	DD	D			
B	A379	*Emberiza hortulana*	r	10	50	p	R	P	C	B	C	B
B	A773	*Ardea alba*	w			i	R	DD	D			
B	A773	*Ardea alba*	c			i	R	DD	D			
B	A857	*Spatula clypeata*	c	0	20	i	R	P	D			
B	A604	*Larus michahellis*	w	500	2000	i	C	P	C	B	C	C
B	A604	*Larus michahellis*	c			i	C	DD	C	B	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	8	26	grids1x1						X	
B		*Otus scops*	1	11	grids1x1	P					X	
B		*Athene noctua*	1	3	p						X	
B		*Merops apiaster*	10	20	p	P					X	

B		*Upupa epops*	6	25	grids1x1	P					X	
B		*Picus viridis*	3	22	grids1x1						X	
B		*Hirundo daurica*	1	3	p	P						X
B		*Acrocephalus arundinaceus*	2	4	grids1x1				X		X	
B		*Lanius senator*	20	30	p	P					X	
B		*Miliaria calandra*	1	7	grids1x1						X	
B		*Lanius meridionalis*	10	15	p	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	4 %
N17 : Forêts de résineux	13 %
N18 : Forêts sempervirentes non résineuses	17 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Milieux naturels dominés des landes, maquis haut et forêt de chêne liège semi-ouverte ou en mélange avec des pinèdes. Formations arbustives en mosaique avec des dalles de grès, pelouses sèches et pelouses temporairement humides. Espace agricole dominé par du vignoble, parfois en petites parcelles gérées traditionellement et apportant une diversification des milieux, mais le plus souvent en grandes parcelles gérées intensivement et défavorables aux espèces patrimoniales (exclues de la ZPS pour le Domaine des Bertrands); à noter la présence de friches présentant un intérêt notable pour l'avifaune (rollier en particulier). Enfin, présence d'un centre d'enfouissement technique de déchets sur 100ha (soit 2 % de la ZPS) et d'un golf sur 80ha (1,6%).

Vulnérabilité
: Les incendies représentent une des menaces principales pour des éléments majeurs du patrimoine naturel (Tortue d'Hermann en particulier), Pour l'avifaune, ce facteur est beaucoup moins net et tend à favoriser les milieux semi-ouverts ou dégradés favorables à plusieurs espèces (pies-grièches, bruant ortolan, pipit rousseline...). Dix pour cent des habitats naturels sont gérés en pare feux, favorables à ces espèces, mais les débroussaillages sont parfois pratiqués en période de nidification.
La poursuite de l'intensification des usages agricoles est un facteur limitant important pour l'avifaune. Il existe une volonté de poursuivre les défrichements au dépend des milieux naturels. Parallèlement des vignes abandonnées peuvent s'avérer accueillantes pour l'avifaune.
La fréquentation par le public est en progression constante et peut s'avérer une contrainte si elle n'est pas maîtrisée à terme. Ce territoire suscite un fort attrait pour de nombreux usages de loisirs. Le lac des Escarcets focalise les intérêts (pêche, chasse, promenade, activités sportives).
Activités militaires : vols d'hélicoptères notamment.
Utilisation de ressources : miel, liège, champignons....

4.2 Qualité et importance

La richesse biologique est très liée à la diversité des milieux parfois associés en étroite mosaïque. Le réseau de ruisseaux temporaires (habitat prioritaire) est bien représenté. Les enjeux majeurs se situent dans le domaine des habitats, de la flore, de l'entomofaune (présence d'endémiques propre à la Provence cristalline) et de l'herpetofaune (présence de la Tortue d'Hermann Testudo hermanni et de la Cistude d'Europe Emys orbicularis en particulier). L'avifaune présente surtout un intérêt pour les espèces macroinsectivores de milieux ouverts ou semi-ouverts: rollier, pies-grièches écorcheur, à tête rousse, méridionale et pie-grièche à poitrine rose Lanius minor observée ponctuellement. La ZPS est un terrain de chasse privilégié pour les rapaces dont certains nichent dans le massif des Maures (bondrée apivore, circaete, aigle royal).
Ce site présente un ensemble d'habitats favorable à plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. La présence d'un lac de grande superficie (lac des Escarcets, 14 ha), dont l'eau est de bonne qualité, et la végétation associée des zones humides (roselière, ripisylve) bien représentée, constitue un atout majeur du site pour l'avifaune, notamment les oiseaux d'eau

(mais en effectifs peu significatifs). Des oiseaux rares tels que le blongios nain, le martin-pêcheur ont été recensés sur le lac des Escarcets. D'autre part, la mosaïque constituée par les formations basses et claires de maquis et de pelouses sur lithosol sableux parsemée d'îlots boisés accueille de nombreuses autres espèces d'oiseaux, et en particulier l'engoulevent d'Europe, l'alouette lulu, la fauvette pitchou, la pie-grièche écorcheur et le bruant ortolan.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J01.01	Incendies		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	B06	Sylvopastoralisme		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	58 %
Domaine communal	12 %
Domaine public de l'état	30 %

4.5 Documentation

ONF, 2002. Inventaire de l'avifaune de la plaine de Maures, préalable à l'élaboration du DOCOB N2000.

CG83, 2015. Plan de gestion de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	21 %
36	Réserve naturelle nationale	90 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Plaine des Maures	*	90%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : RNN plaine des Maures

Adresse : Maison de la Nature Les Mayons, Quartier Saint Jean, 83540 Les Mayons

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : DOCOB N2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1688_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation